

Cruseilles, le 6 juin 2018

La commune de Cruseilles s'engage pour la mobilité électrique : Mise en service d'une borne du SYANE pour recharger votre voiture électrique

Ce mercredi 6 juin, Daniel BOUCHET, Maire de Cruseilles, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Cruseilles dans le cadre du réseau public du SYANE.

Avec cette action, la commune de Cruseilles affirme sa volonté d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air. En offrant sur son territoire ce nouveau service de recharge électrique, la commune soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et des particules fines.

La borne implantée à Cruseilles est intégrée au réseau public de recharge électrique du SYANE. 150 bornes sont en cours de déploiement sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

Où recharger sa voiture électrique à Cruseilles ?

Une borne de recharge accélérée du SYANE est aujourd'hui en service sur la commune de Cruseilles. Elle est située sur le parking à côté de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, 141 route d'Annecy. Le montant de l'investissement d'une borne est de 13 500 € dont 3 250 € à charge de la commune.

Confort – Economie - Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière...)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduite

EN SAVOIR PLUS SUR LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

Le réseau du SYANE : un réseau public pour la mobilité électrique en Haute-Savoie

Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 150 futures bornes de recharge permettront aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiement sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur la quantité d'énergie délivrée : environ 4 € pour 100 km en étant abonné.

Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du SYANE est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. A ce jour, les clients des 9 opérateurs Freshmile, ChargeMap, Sodetrel, Renault-Bosch, Mobilygreen, Newmotion, Wirelane, Digital charging solution, Duferco Energia et Route 220 (evway) et Electromaps SL peuvent accéder au réseau.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du SYANE est membre du réseau « eborn ». Avec le badge abonné, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes. A terme, ce réseau comptera près de 700 bornes accélérées (en 22 kW) et rapides (en 50 kW) sur l'ensemble des territoires.



Le réseau eborn a fêté ses 1 an ce mois de janvier, et compte 1091 abonnés au réseau, 31 332 charges réalisées, 247 mégawattheures consommés, 1,8 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques et 287 tonnes de CO2 économisées.

S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?

www.eborn.fr

Service clients : 0 970 830 213

En savoir plus sur le réseau ?

www.syane.fr

04 50 33 50 60 - eborn@syane.fr

Chiffres clés

104 bornes du SYANE en service
(au 6 juin 2018)

150 bornes en cours d'études ou de déploiement
dans toute la Haute-Savoie

Un projet de **2,6 M€**

*Avec la participation financière des communes
de la Haute-Savoie et le concours des investissements
d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME*



Contacts presse

Commune de Cruseilles

Réjane JULLEROT
Directrice Générale des Services
04 50 32 05 54
RJULLEROT@cruseilles.fr

SYANE

Virginie LEFEVRE
Responsable Communication
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Engagé depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, le SYANE propose notamment, aux communes et aux territoires, des actions concrètes en faveur de la mobilité électrique, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

www.syane.fr